

■ **Michel AEBERHARD S.à.r.l.**, à Buttes, exploitation d'une boulangerie, pâtisserie, épicerie, tea-room (FOSC du 11.07.2003, p. 10). Aeberhard Marilynne n'est plus associée ni gérante; ses pouvoirs sont radiés, et sa part sociale de CHF 15'000 a été cédée à l'associé Aeberhard Michel, dont la part sociale est ainsi portée de CHF 15'000 à CHF 30'000. Statuts modifiés le 17.06.2004.

Journal no 1520 du 21.06.2004  
(02328076 / CH-645.1.010.333-5)